

## **Extrait du Registre des délibérations du Bureau**

### **Séance du jeudi 9 février 2017**

Membres du Bureau en exercice : 37

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CAGB à Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1<sup>er</sup> Vice-Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 3.1, 5.1, 5.2, 5.3, 6.1, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4

La séance est ouverte à 18h00 et levée à 20h35.

**Etaient présents** : M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT, M. Alain BLESSEMAILLE, Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Pascal CURIE, M. Jean-Yves PRALON, M. Dominique SCHAUSS, Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, M. Jacques KRIEGER, M. Yoran DELARUE, M. Christophe LIME, M. Anthony POULIN, M. Serge RUTKOWSKI, M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, M. Pascal DUCHEZEAU, Mme Catherine BARTHELET, M. Pierre CONTOZ, M. Pascal ROUTHIER, M. Yves MAURICE, M. Michel JASSEY, M. Gilles ORY, M. Nicolas BODIN, M. Thierry MORTON, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Marie ZEHAF

**Etaient absents** : M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Jean-Paul MICHAUD, Mme Karima ROCHDI, Mme Martine DONEY, Mme Sylvie WANLIN, M. Bernard GAVIGNET, M. Alain LORIGUET, M. Emmanuel DUMONT, M. Fabrice TAILLARD

**Secrétaire de séance** : M. Michel JASSEY

**Procurations de vote** :

Mandants : M. DONEY

Mandataires : Y. DELARUE

**Délibération n°2017/003537**

**Rapport n°3.1 - Association « Réseau Entreprendre en Franche-Comté » - Soutien financier 2016-2017 du Grand Besançon aux « Entrepreneuriales »**

**Association « Réseau Entreprendre en Franche-Comté » -  
Soutien financier 2016-2017 du Grand Besançon aux « Entrepreneuriales »**

**Rapporteur : Alain BLESSEMAILLE, Vice-Président**

**Commission : Economie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche**

<b>Inscription budgétaire</b>	
BP 2017 et PPIF 2017-2021 « Très petites entreprises »	Montant de l'opération : 5 000 €
<b>Sous réserve du vote du BP 2017 et du PPIF 2017-2021</b>	

**Résumé :**

Dans le cadre de sa stratégie de Développement économique 2015-2020, le Grand Besançon a fait de l'entrepreneuriat une priorité. Le présent rapport porte sur la demande de soutien financier au Grand Besançon du réseau « Entreprendre en Franche-Comté » pour l'organisation des « Entrepreneuriales », dispositif de sensibilisation des étudiants à la création d'entreprise. Le montant de la subvention proposée est de 5 000 €.

### **I. Les Entrepreneuriales**

« Les Entrepreneuriales » est une opération portée par le réseau « entreprendre en Franche-Comté » qui a pour objectif de démystifier l'acte de créer une entreprise en accompagnant des étudiants à partir du niveau Bac +2 à la réalisation virtuelle d'une idée nouvelle d'activité par l'intermédiaire d'un ensemble d'outils de formation mixant les connaissances et la pratique du terrain.

Les « Entrepreneuriales » agissent comme un concours permettant à de jeunes créateurs potentiels de s'appuyer sur un réseau d'experts (les parrains – marraines) et d'acquérir au final un bagage supplémentaire pour son avenir professionnel.

### **II. Le principe pédagogique**

Accompagnée mensuellement par des chefs d'entreprise et des coachs, conseillée par les meilleurs spécialistes locaux en création d'entreprise, dotée d'un ensemble de ressources pédagogiques (chèques conseils...), l'équipe (2 à 4 étudiants) confronte son concept nouveau d'activité sur le terrain et élabore son projet d'entreprise au plus près de la réalité économique et financière.

Après 200 heures de travail les étudiants remettent leur plan d'affaires par écrit.

L'évaluation écrite porte sur des critères proches de ceux de l'analyse d'un plan d'affaires d'un futur créateur : adéquation projet / compétences - qualités complémentaires, pertinence de l'offre concurrentielle démontrée, pertinence du modèle d'affaires, ...

Dans un second temps, chaque équipe défend son projet à l'oral devant un jury composé d'un entrepreneur, d'un expert et d'un enseignant.

Une grande soirée de gala est organisée dans chaque région et récompense les étudiants de la promotion. Ils concourent pour 9 catégories de prix :

- les Entrepreneuriales à gouvernance féminine,
- les Entrepreneuriales innovation,
- les Entrepreneuriales starting-blocks,
- « coup de cœur »,
- « parcours d'entreprendre »,
- « développement durable »,
- « énergie territoire »,
- « excellence », voyage au canada,
- « prix du public » nouveauté 2013. Lors de la soirée des trophées ce prix est décerné par les participants à l'équipe ayant fait la meilleure communication.

### **III. Bilan de l'édition 2015-2016**

Le bilan de la cinquième édition 2015-2016 s'établit comme suit :

- 25 équipes pour 95 étudiants ont été sélectionnées en novembre 2014,
- 15 équipes ont été nominées pour la soirée de clôture du 28 avril 2015,
- 25 chefs d'entreprise ont été mobilisés,
- une soirée de remise des trophées, organisée à l'ENSMM à Besançon le 28 avril 2016, ayant rassemblé 250 personnes, étudiants, chefs d'entreprises, les directeurs généraux des grandes écoles, partenaires financiers...

### **IV. Edition 2016-2017**

Après le succès rencontré lors des six premières éditions des « Entrepreneuriales » 2011 à 2016, les partenaires du programme, réunis en comité de pilotage, ont exprimé le souhait de pérenniser ce programme de stimulation à l'entrepreneuriat destiné aux étudiants en fin de cycle d'études supérieures, porteurs de projets de création d'entreprise.

### **V. Budget prévisionnel**

<b>Poste de dépenses</b>	<b>En euros</b>	<b>Poste de Ressources</b>	<b>En euros</b>
Coordinateurs	20 000	Région Franche Comté	15 000
Coachs	12 000	CCIR FC	1 000
Gestion administrative	10 000	Caisse des Dépôts	6 000
Soirée lancement	3 000	EPCI <b>Dont CAGB : 5 000 €</b>	13 000
Soirée Trophées	13 000	Sponsors privés	22 000
Prix	12 000	FEDER	20 000
Droits d'utilisation des outils du programme ANLE	5 000		
Communication	2 000		
<b>Total</b>	<b>77 000</b>	<b>Total</b>	<b>77 000</b>

La participation du Grand Besançon reste inchangée à hauteur de 5 000 €.

**A l'unanimité, le Bureau, sous réserve du vote du BP 2017 et du PPIF 2017-2021, se prononce favorablement sur la participation financière du Grand Besançon, à hauteur de 5 000 €, pour la session 2016-2017 de l'opération « Les Entrepreneuriales », portée par l'association «Réseau Entreprendre en Franche-Comté ».**

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le 20 FEV. 2017



Contrôle de légalité

Préfecture du Doubs - 2017-02-20